

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE APPLICABLES A LA RESERVATION D'ANNIVERSAIRES

### 1- Règlement intérieur du parc PLANETA MAGIC

#### a. Conditions d'accès

- Seuls les enfants accompagnés d'un adulte pourront être admis dans le parc.
- Les enfants sont sous l'entière responsabilité et surveillance de l'adulte accompagnateur.
- Chaussettes obligatoires pour accéder aux jeux.
- Il est interdit d'apporter de la nourriture et des boissons extérieures dans l'enceinte du parc.

#### b. Utilisation des jeux

- Les jeux sont accessibles en fonction des règles de sécurité définies pour chacun d'entre eux. L'âge et la capacité indiqués doivent être respectés.
- L'adulte accompagnateur est chargé d'informer l'enfant des diverses consignes de sécurité et de les lui faire respecter.

#### c. Hygiène et sécurité

- Il est formellement interdit de boire et manger à l'intérieur des jeux.
- Il est strictement interdit de grimper sur les filets extérieurs des jeux, de monter ou descendre les toboggans en sens inverse.
- Nous recommandons d'enlever tous objets pouvant présenter un risque de blessure avant de jouer.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de dommage.
- Le personnel PLANETA MAGIC surveille et contrôle le bon fonctionnement du matériel et supervise le comportement des enfants au niveau général et non individuel. Il interviendra si nécessaire en cas de comportement inadapté de toute personne.
- Nous recommandons de ne pas laisser vos objets personnels sans surveillance. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration.

### 2- Anniversaire

#### a. Nombre d'enfants minimum

Un minimum de 8 enfants est requis. S'il n'est pas atteint, la prestation sera facturée pour 8. Au-delà, le nombre d'enfants présent le jour de l'Anniversaire sera facturé.

Le nombre final d'enfants doit être confirmé 4 jours avant la date de l'anniversaire :

- Via le [formulaire de contact](#) en ligne
- Par mail à [contact@planetamagic-chelles.fr](mailto:contact@planetamagic-chelles.fr)
- Ou par téléphone au 01 60 20 22 41

b. Nombre d'accompagnateurs

La présence d'au moins un adulte accompagnateur est obligatoire pendant l'anniversaire et un maximum de 4 accompagnateurs est autorisé : 2 gratuits, les 2 suivants à 1,50 € chacun.

c. Modalités et conditions de réservation

La réservation d'un Anniversaire implique l'acceptation formelle des conditions décrites dans les présentes. La réservation de l'Anniversaire n'est définitive qu'après l'acceptation de ces conditions générales de ventes et le paiement d'un acompte de 50€.

Les réservations et le paiement de l'acompte se font directement sur le site <https://www.planetamagic-chelles.fr> ou à l'accueil de PLANETA MAGIC.

Le solde dû pour l'anniversaire sera à régler le jour de l'Anniversaire par Carte Bancaire, Espèces ou Chèques Vacances (ANCV). Les chèques bancaires ne sont pas acceptés.

d. Annulation

L'acompte perçu sera remboursé en cas d'annulation par PLANETA MAGIC.

En cas d'annulation par le client, aucun remboursement d'acompte ne sera effectué.

Il sera proposé de programmer l'anniversaire à une autre date en regard des disponibilités.

e. Modifications

Il est possible de modifier une réservation anniversaire jusqu'à 4 jours avant la date prévue.

f. Formule et Durée

Les prix des formules et des options décrites sur le site sont exprimés en euros par enfant.

Les Anniversaires ont une durée de 2h30 précisée lors du choix du créneau horaire et dans le récapitulatif de la réservation envoyée par courriel au client. Ainsi, le client organisateur de l'anniversaire ne peut pas prolonger la prestation après l'heure de fin prévue dans la réservation, même s'il est arrivé plus tard que l'heure prévue du début de l'Anniversaire.

Le client ne peut pas rester dans le parc sauf s'il choisit l'option payante « durée illimitée », mais la prestation Anniversaire n'est pas prolongée.

En cas de dépassement de plus de 15 minutes, PLANETA MAGIC se réserve le droit de facturer l'option payante « durée illimitée » pour les enfants présents dans le parc au-delà de l'heure de fin prévue.

g. Le Goûter et les aliments

Le nombre de couverts, les gâteaux, bonbons et boissons fournis par PLANETA MAGIC dépendent du nombre d'enfants présents (et non pas du nombre d'accompagnateurs). Pour des questions d'hygiène et de sécurité, les aliments et boissons doivent être consommés dans la zone anniversaire et ne peuvent en aucun cas être emportés dans les jeux.

Il est interdit d'apporter de la nourriture et des boissons extérieures dans l'enceinte du parc.

En cas d'allergie, il est impératif de nous signaler les contraintes au moment de la réservation, à la fois pour l'enfant qui fête son anniversaire et pour les invités. La composition des gâteaux peut être

obtenue sur simple demande. PLANETA MAGIC ne saurait être tenu responsable d'aucune conséquence liée à une réaction allergique aux aliments et boissons fournies lors des Anniversaires.

#### h. Responsabilités et encadrement des enfants

L'ensemble des enfants déposés chez PLANETA MAGIC dans le cadre d'un Anniversaire sont sous la responsabilité de l'adulte accompagnateur. Les enfants invités ne peuvent pas rentrer dans le parc tant que l'adulte organisateur de l'anniversaire n'est pas arrivé.

Tous les effets personnels des enfants et adultes déposés dans les espaces anniversaires sont sous la responsabilité de l'adulte accompagnateur. Aucun remboursement ne sera fait par PLANETA MAGIC en cas de perte ou de vol.

#### i. Déroulé des anniversaires

Dans le cadre d'un Anniversaire, un dossard de couleur est remis à l'arrivée de chaque enfant.

Le groupe est ensuite dirigé vers le vestiaire pour déposer leurs affaires.

Une table est dressée dans la zone anniversaire accessible pendant 2H00 (fermeture de la zone 30 minutes avant la fin de la prestation).

Les enfants accèdent aux aires de jeux pendant 2H30.

Au moment du goûter, un animateur rassemble et installe le groupe à table.

Mise à disposition du gâteau d'anniversaire à l'adulte accompagnateur (prêt d'un gâteau factice si choix des petits pots de glace).

Une célébration festive, musicale et chorégraphiée est organisée par un animateur.

Le goûter et la remise des cadeaux sont sous la responsabilité de l'adulte accompagnateur.

Retour dans les aires de jeux et proposition d'un jeu ludique et dynamique de quelques minutes par un animateur.

Après 2h30 de bonds et de glissades, restitution des dossards et des enfants à leurs parents.

Pour des raisons de sécurité, les enfants invités seront confiés à leurs parents à la sortie du parc par l'adulte accompagnateur.

### **3- Force majeure**

PLANETA MAGIC se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignent, tels que, et sans que cette liste soit exhaustive : grève, incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès, épidémie, décisions émanant d'autorités, etc. Dans une telle hypothèse, PLANETA MAGIC proposerait une autre date de venue sur le site.

### **4- Responsabilité**

PLANETA MAGIC peut décider de fermer au public le parc et suspendre tout ou partie des services proposés, pour toute la durée qu'elle juge nécessaire, en raison notamment, de questions ou opérations liées à la sécurité ou la santé des visiteurs, à la maintenance, à la réparation de tout ou partie des équipements du parc suite à des intempéries, à l'ordre public, etc., sans pouvoir en être tenue pour responsable et sans que le client puisse prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit.

## **5- Réclamations**

Les réclamations consécutives à un différend portant sur les modalités d'exécution des prestations doivent être formulées par écrit ou directement à l'accueil du parc dans les 15 jours à l'adresse PLANETA MAGIC – Service réclamations – 18, rue de l'Ormeteau 77500 CHELLES.

## **6- Litiges**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français. A défaut de règlement amiable, les différends seront portés devant les Tribunaux compétents.